



Fraction

**Lola Artigao, Lucien Max,
Annette Willems-Kirsch**

Administration communale de Schengen
Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 22 janvier 2026

Initiative BZ# 9/2026

Monsieur le bourgmestre,
Messieurs les échevins,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre en annexe l'initiative suivante concernant :

La vérification des dispositifs de lutte contre l'incendie, ainsi qu'une campagne de renforcement de la sensibilisation au niveau communal

Cette demande motivée se base sur l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, version consolidée applicable au 14/08/2023.

Tout en priant le collège des bourgmestre et échevins d'y répondre et de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction Besser Zesummen

Lola Artigao
Conseillère communale

Initiative BZ# 9/2026

Concernant la vérification des dispositifs de lutte contre l'incendie, ainsi qu'une campagne de renforcement de la sensibilisation au niveau communal

**Introduite par la fraction Besser Zesummen
le 22 Janvier 2026**

Considérant que, après le terrible incendie survenu à Crans-Montana, qui a tragiquement rappelé les conséquences humaines et matérielles que peut avoir un sinistre de grande ampleur, la prévention et l'anticipation des risques d'incendie doivent demeurer une priorité absolue pour l'administration communale ;

Considérant que la sécurité des personnes, des biens et des travailleurs constitue une responsabilité fondamentale de la commune et que la prévention, l'entretien régulier et la bonne connaissance des dispositifs de lutte contre l'incendie sont essentiels pour limiter les risques et garantir une intervention efficace en cas de sinistre ;

Considérant que les établissements de restauration, les commerces et les entreprises accueillant du public ou employant du personnel présentent des risques spécifiques en matière d'incendie, notamment en raison des installations techniques, électriques ou de cuisson et qu'une sensibilisation ciblée des exploitants et du personnel contribue significativement à la prévention des incendies et à la réduction des dommages ;

La fraction Besser Zesummen soumet par la présente initiative les actions suivantes au Conseil communal pour délibération :

1. **Procéder à un état des lieux et à une vérification** des dispositifs de lutte contre l'incendie présents sur le territoire communal (bouches d'incendie, extincteurs, accès pour les services de secours, signalisation, etc.), en collaboration avec les services compétents et les services de secours.
2. **Prévoir la venue du Délégué à la sécurité/Travailleur désigné** lors d'une prochaine séance du Conseil communal (1^{er} semestre 2026), afin de présenter le dispositif communal de prévention et de lutte contre l'incendie, d'exposer les procédures en vigueur et le dispositif de formation continue du personnel communal, et de répondre aux éventuelles questions des conseillers communaux.
3. **Mettre en place une campagne de sensibilisation** à destination des restaurateurs, commerçants et entreprises de la commune, portant notamment sur :
 - les obligations légales en matière de prévention incendie ;
 - l'entretien des équipements (extincteurs, systèmes de détection, hottes, installations électriques, etc.) ;
 - les bonnes pratiques à adopter au quotidien ;
 - les consignes à suivre en cas de départ de feu.